



décembre 2013 – n°12/12

Infos rapides

Baisse sur un an des exportations de céréales

En octobre 2013, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 1 251 millions d'euros. Il diminue de 205 millions d'euros par rapport à octobre 2012. L'excédent diminue à la fois avec les pays tiers et avec l'UE.

L'excédent en produits agricoles bruts diminue de 237 millions d'euros par rapport à octobre 2012. Les exportations de céréales diminuent à la fois vers les pays de l'UE et vers le Maroc et l'Algérie.

L'excédent en produits transformés augmente sur un an de 32 millions d'euros, grâce aux ventes vers les pays de l'UE.

Sur les dix premiers mois de l'année, le solde des échanges agroalimentaires progresse de 323 millions d'euros. Alors que jusqu'en avril, l'excédent était supérieur à celui de l'année précédente, à partir de mai, il est inférieur.

Sommaire

Principales tendances du commerce extérieur	page 2
En octobre, l'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an	
Produits agricoles bruts	page 3
Baisse des exportations de céréales du fait des prix et des volumes	
Produits agricoles transformés	page 4
Les échanges de produits transformés sont stables sur un an	

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants : en octobre, l'excédent des échanges agroalimentaires diminue sur un an

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 1 251 millions d'euros en octobre 2013, et diminue de 205 millions par rapport à octobre 2012. Les exportations diminuent, tandis que les importations restent stables.

Avec les pays tiers, l'excédent (662 millions d'euros) diminue de 139 millions par rapport à octobre 2012. L'excédent baisse de 111 millions d'euros pour les produits agricoles bruts et de 28 millions d'euros pour les produits transformés. Les exportations diminuent pour le blé tendre, le blé dur et le maïs. Les prix diminuent, ainsi que les volumes vendus, du fait d'une moindre demande de l'Algérie et du Maroc. En revanche, les ventes d'orge croissent de 33 millions d'euros, grâce à la demande de l'Arabie Saoudite et de l'Algérie. Les exportations de boissons alcooliques diminuent de 41 millions d'euros, du fait de la baisse des ventes vers le Japon pour le vin et la Chine et Singapour pour les spiritueux. De plus, les quantités exportées de viandes de volailles diminuent à destination du Moyen-Orient.

Avec l'Union européenne, l'excédent (589 millions d'euros) diminue de 66 millions d'euros en glissement annuel. Le solde des échanges baisse pour les produits agricoles bruts et augmente pour les produits transformés. Les exportations de maïs et d'orge diminuent de respectivement 74 millions et 14 millions d'euros : les prix et les volumes diminuent. Les ventes de noix baissent de 14 millions d'euros, du fait de la baisse des disponibilités. Les exportations de café torréfié augmentent de 16 millions d'euros, grâce aux ventes vers l'Italie et les Pays-Bas. Les ventes d'huiles et de tourteaux augmentent de 16 millions d'euros grâce aux envois vers l'Espagne et les Pays-Bas.

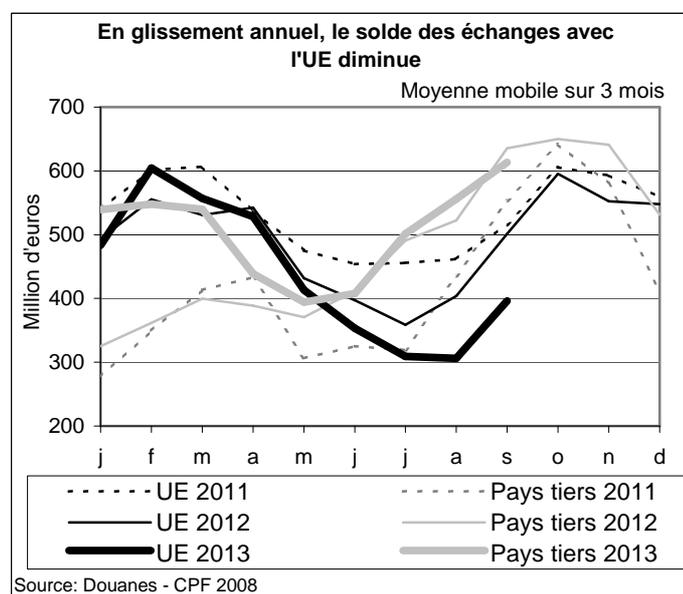
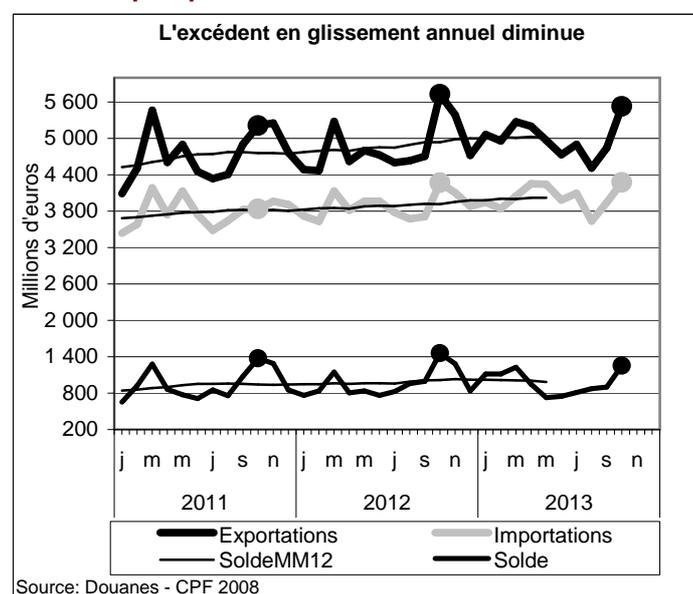
Sur les dix premiers mois de l'année 2013, l'excédent atteint 9 714 millions d'euros, soit 323 millions de plus qu'un an auparavant. L'excédent en produits agricoles bruts augmente, tandis que celui en produits transformés diminue. Cependant, depuis mai, l'excédent a toujours baissé par rapport à celui du même mois de l'année précédente.

Les indicateurs

Produits CPF2	Octobre						Cumuls 10 mois						
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde		
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	
UE													
Produits bruts	503	488	1 034	893	530	404	5 010	5 296	8 966	9 639	3 956	4 343	
Produits transformés	2 501	2 493	2 626	2 678	125	185	21 904	22 712	22 775	22 928	871	217	
AGROALIMENTAIRE	3 005	2 982	3 660	3 571	656	589	26 914	28 008	31 741	32 567	4 827	4 559	
Pays tiers													
Produits bruts	437	442	494	388	57	-54	4 372	4 604	3 345	4 219	-1 027	-384	
Produits transformés	828	849	1 573	1 565	744	717	7 371	7 649	12 963	13 188	5 592	5 539	
AGROALIMENTAIRE	1 265	1 291	2 066	1 953	801	662	11 743	12 253	16 308	17 407	4 565	5 155	
Monde													
Produits bruts	940	931	1 527	1 281	587	350	9 382	9 900	12 311	13 858	2 929	3 958	
Produits transformés	3 330	3 342	4 199	4 243	869	901	29 275	30 361	35 737	36 117	6 463	5 756	
AGROALIMENTAIRE	4 270	4 273	5 726	5 524	1 457	1 251	38 657	40 261	48 048	49 975	9 392	9 714	

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles bruts

Les faits marquants : baisse des exportations de céréales du fait des prix et des volumes

L'excédent des échanges en **produits agricoles bruts** s'élève à 350 millions d'euros en octobre 2013, en baisse de 237 millions d'euros par rapport à octobre 2012. Le solde diminue vers les pays tiers et l'UE.

Les **exportations** (1 281 millions d'euros) diminuent de 246 millions d'euros (- 16 %) par rapport à octobre 2012. Les exportations de blé tendre diminuent de 121 millions d'euros. Les prix baissent de 21 %, et les quantités vendues de 9 %, notamment du fait de la baisse des envois vers le Maroc. Les exportations de maïs baissent de 88 millions d'euros. Les prix baissent de 16 %, et les quantités vendues de 35 %, du fait de la baisse des envois vers les pays de l'UE. Les ventes de blé dur diminuent de 28 millions d'euros. Les prix baissent de 14 % et les quantités de 39 %, notamment à destination de l'Algérie et des Pays-Bas. En revanche, les exportations d'orge augmentent de 19 millions

d'euros. Si les prix diminuent de 12 %, les quantités vendues augmentent de 37 %, notamment grâce aux envois vers l'Algérie et l'Arabie Saoudite. Les exportations de noix diminuent de 15 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités ; en effet, la production a été fortement touchée suite à des orages début août.

Les **importations** (931 millions d'euros) diminuent de 9 millions d'euros sur un an (- 1,0 %). Les achats de café non torréfié diminuent de 25 millions d'euros. Les quantités achetées diminuent de 7 % et les prix de 28 %. En revanche les achats de colza augmentent de 38 millions d'euros, du fait que les quantités importées ont presque triplé. Cette hausse est atténuée par la baisse des achats de soja de 16 millions d'euros, dont les prix et les volumes diminuent. Enfin, les produits de la pêche et de l'aquaculture augmentent de 10 millions d'euros : prix et volumes augmentent.

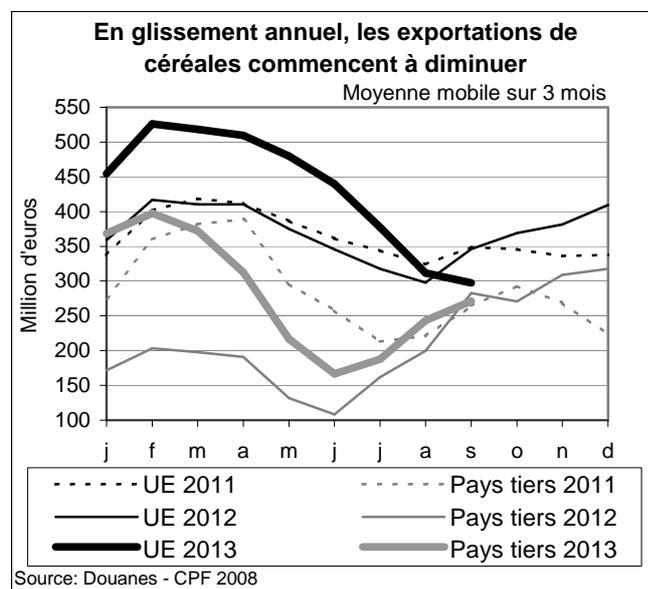
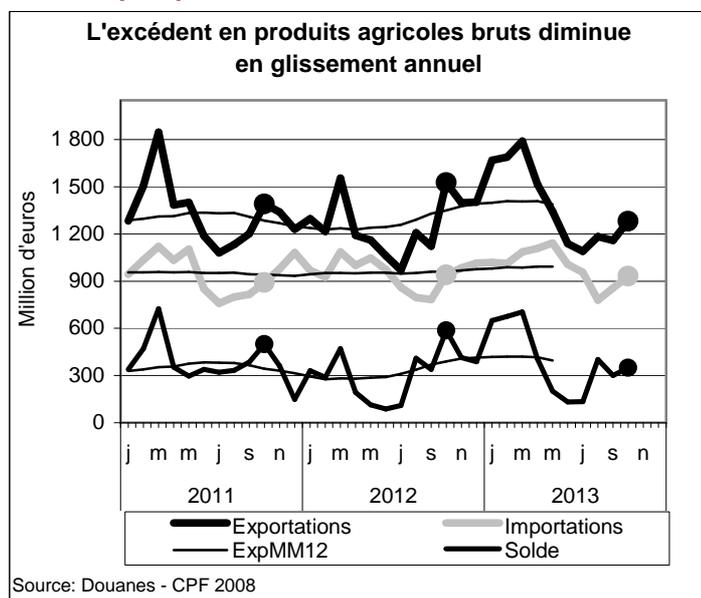
Les indicateurs

Produits CPF4	Octobre						Cumuls 10 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
PRODUITS BRUTS	940	931	1 527	1 281	587	350	9 382	9 900	12 311	13 858	2 929	3 958
Agriculture et élevage	812	791	1 447	1 192	635	401	8 166	8 615	11 584	13 121	3 417	4 506
Céréales, légum., oléagi.	135	139	895	654	760	515	1 067	1 415	6 789	8 169	5 722	6 753
Céréales n. c. riz	32	22	773	553	740	531	262	307	5 646	7 079	5 384	6 772
Oléoprotéagineux	100	117	121	101	21	-17	799	1 103	1 137	1 086	339	-16
Légumes, fleurs, plantes	165	160	157	155	-8	-5	2 213	2 389	1 555	1 865	-658	-525
Légumes	120	113	136	133	16	20	1 732	1 920	1 366	1 642	-366	-278
Prod. cult. permanentes	457	431	187	164	-270	-267	4 449	4 385	1 447	1 393	-3 001	-2 992
Fruits	267	260	155	138	-112	-123	2 484	2 733	1 163	1 096	-1 322	-1 637
Café, cacao, thé	89	64	2	2	-87	-62	879	649	30	25	-849	-624
Animaux vifs, œufs, miel	55	60	208	218	153	158	437	426	1 792	1 695	1 355	1 269
Bovins	4	4	138	143	134	139	53	49	1 209	1 042	1 156	993
Produits sylvicoles	18	19	37	39	20	20	196	187	314	319	118	131
Pêche et aquaculture	111	121	43	50	-68	-71	1 019	1 098	413	418	-606	-679

million d'euros

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Produits agricoles transformés

Les faits marquants : les échanges de produits transformés sont stables sur un an

L'excédent des échanges en produits transformés atteint 901 millions d'euros en octobre 2013, et augmente de 32 millions d'euros sur un an.

Les **exportations** augmentent de 44 millions d'euros en octobre 2013. Les exportations de vins diminuent de 36 millions d'euros, principalement du fait de la baisse des ventes vers le Japon et le Royaume-Uni. Les ventes d'alcool spiritueux diminuent de 21 millions d'euros : les ventes baissent vers la Chine et Singapour. Les exportations des autres produits alimentaires (plats préparés, café torréfié...) augmentent de 47 mil-

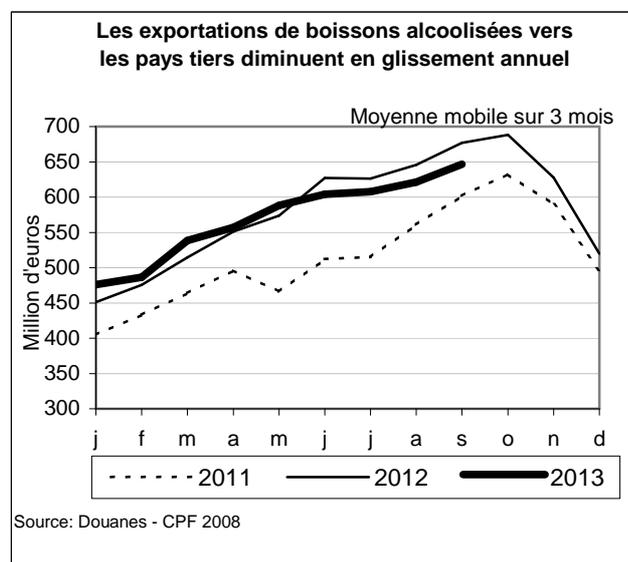
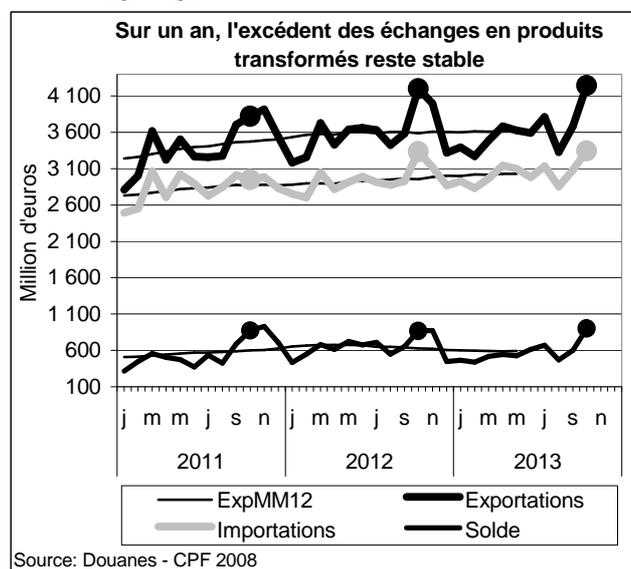
lions d'euros, du fait des ventes vers les pays de l'UE. Les ventes de viandes de volailles baissent de 14 millions d'euros, du fait des envois vers le Moyen-Orient. Les **importations** augmentent de 12 millions d'euros. Les achats de chocolat augmentent de 33 millions d'euros : volumes (+ 9 %) et prix (+ 4,5 %) croissent. Les achats de produits laitiers augmentent de 22 millions d'euros du fait de la hausse des prix, les quantités achetées diminuant. Les achats de viandes – bovines, porcines et volailles – diminuent de 25 millions d'euros, du fait de la baisse des quantités achetées.

Les indicateurs

Produits CPF4	Octobre						Cumuls 10 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013
IAA, TABACS	3 330	3 342	4 199	4 243	869	901	29 275	30 361	35 737	36 117	6 463	5 756
Viandes, prod. de l'abattage	511	487	475	459	-37	-27	4 616	4 729	3 938	3 975	-678	-754
Viande bovine	121	109	95	88	-26	-21	1 149	1 184	881	815	-267	-368
Viande porcine	91	83	96	95	5	12	742	784	777	776	35	-7
Volaille	86	82	113	99	27	17	773	774	802	858	30	83
Prod. préparés de la pêche	325	346	65	77	-261	-268	2 841	2 936	616	608	-2 224	-2 328
Prod. à base de fruits & lég.	387	379	177	181	-210	-198	3 477	3 558	1 571	1 639	-1 906	-1 919
Huiles, tourteaux, corps gras	320	307	100	118	-219	-189	3 085	3 053	1 171	1 025	-1 914	-2 028
Tourteaux	149	144	13	18	-135	-127	1 244	1 352	120	165	-1 123	-1 186
Produits laitiers, glaces	257	279	564	578	307	299	2 478	2 794	5 298	5 419	2 820	2 625
Fromages	100	107	276	279	176	173	982	1 039	2 337	2 437	1 354	1 398
Produits des céréales	134	139	251	254	117	115	1 244	1 315	2 322	2 391	1 078	1 076
Biscuits, pâtisseries, pâtes	203	206	148	157	-55	-49	1 574	1 658	1 243	1 335	-332	-323
Autres produits alimentaires	620	661	702	750	83	89	5 275	5 579	6 285	6 325	1 010	746
Sucre	33	22	122	113	89	91	271	287	1 270	1 043	999	756
Chocolat, confiserie	235	268	210	217	-26	-51	1 895	1 953	1 635	1 611	-260	-343
Aliments pour animaux	77	69	173	173	96	104	666	690	1 552	1 603	887	912
Boissons	322	304	1 493	1 453	1 171	1 149	2 459	2 536	11 332	11 410	8 873	8 873
Vins, champagne	76	84	898	861	822	778	517	552	6 400	6 390	5 883	5 838
Eaux de vie, alcools	114	109	421	400	307	291	812	870	3 117	3 136	2 306	2 266
Tabacs	173	165	51	43	-122	-122	1 560	1 512	410	386	-1 150	-1 125

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective



Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans en effet, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Ceci peut également entraîner de légers écarts entre les données de 2008 publiées en 2008 selon l'ancienne nomenclature, et celles de l'année 2008 publiées en 2009 dans la nouvelle nomenclature.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1^{er} janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros, ce qui peut affecter en partie les variations des flux d'échanges.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 27

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 70007 - 93555 MONTREUIL SOUS BOIS Cedex

Tél : 01.49.55.85.85 – site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Guillaume Wemelbeke

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2013

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole
<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)